

Me consulter

Par David Mocq

Vous avez la possibilité de me consulter de deux manières.

- **Par téléphone** en prenant un RDV téléphonique. Ainsi vous me contactez à l'heure et au jour que nous aurons convenu pour une durée de consultation définie lors de la prise de rendez-vous : environ 1 h ou 30 mn.
- Vous pouvez me rencontrer directement à **mon cabinet parisien** (uniquement sur RDV). Durée de la consultation, environ 1 h.

Déroulement de la consultation d'une heure :

En cabinet et par téléphone.

Je commence à vous parler de votre passé et présent de la façon la plus claire et précise possible sans que vous ayez à me dire quoi que ce soit.

Je m'arrête au bout d'un laps de temps variable (généralement une dizaine de minutes) et l'on fait le point sur les éléments ayant été perçu...

Si mes perceptions sont justes, l'on poursuit la consultation, dans le cas contraire la consultation s'arrête et vous ne me devez rien.

J'insiste sur ce point.

Déroulement d'une consultation de 30 mn :

Par téléphone.

Il est évidemment difficile, de par la durée, de maintenir de façon stricte un mode de fonctionnement identique à une consultation d'une heure. Celle-ci débute donc plus spontanément, plus librement. Elle se poursuit dans le même esprit. Je veille à maintenir un niveau de fiabilité élevé, tout en étant plus synthétique dans mes propos.

Pour prendre **RDV**, veuillez me contacter au **+33 (0)1 44 23 79 96**.

Adresse du cabinet : 7, rue Édouard Manet - 75013 PARIS (FRANCE).

La véritable raison d'être du « test » lors d'une consultation

Préalablement à toute première consultation, j'évoque des éléments de votre passé et/ou présent afin de vérifier mon aptitude à percevoir les événements de votre vie. Et cela, sans que vous ayez à me dire quoi que ce soit. Suite à ce monologue, un « feed-back » de votre part me permet de juger de la qualité des perceptions et améliore la compréhension de certaines d'entre elles.

Si les informations perçues s'avèrent justes, l'entretien se poursuit. Dans le cas contraire, il n'est pas souhaitable d'insister. Il est à noter que la consultation peut être reportée afin de renouveler l'expérience. Dans tous les cas, si la phase liminaire n'est pas « concluante », la consultation s'arrête et vous ne me devez rien.

Que ce soit à mon cabinet parisien ou par téléphone, j'éprouve la nécessité et le besoin d'agir ainsi.

De mon point de vue, contrairement à ce que pensent certaines personnes, cette manière de procéder ne vise absolument pas à « prouver » ma capacité à « percevoir » Il ne s'agit en aucun cas d'un numéro de cirque, ni même à une stratégie visant à vous mettre en confiance.

En vérité, une telle démarche n'a de sens — au fond — que pour moi-même. Mon approche de l'exercice de la voyance étant qualitative, ce protocole me semble indispensable lors d'un premier entretien.

Je ne suis ni à la recherche d'une quelconque reconnaissance ni d'une sympathie particulière. Ma priorité absolue, mon but, est d'effectuer les meilleures consultations et cela, le plus souvent possible pour le plus de monde possible.